

E-CHO CAHIER D'ACTEURS

Les Amis
de la Terre
des Landes

Contribution des Amis de la Terre des Landes concernant l'ensemble du projet E-CHO

Deuxième partie

Ceci donne une répartition particulière de la propriété forestière privée landaise - Tableau 3-. Plus de 70 %

	0 - 1 ha	1 - 4 ha	4 - 10 ha	10 - 25 ha	25 - 100 ha	>100 ha
% Surfaces 40	1,38 %	4,55 %	6,34 %	9,46 %	22,03 %	56,24 %
% propriétaire	48,20 %	25,20 %	11,88 %	7,10 %	5,31 %	2,30 %
% Surfaces 40	5,93 %			78,27 %		
% propriétaire	73,40 %			7,61 %		

Tableau 1: Répartition de la propriété privée dans la forêt landaise

des propriétaires privés possèdent moins de 4 Ha et ont en moyenne plus de 70 ans. Moins de 8 % des propriétaires privés possèdent près de 80 % des surfaces. Pour paraître anecdotique, ce problème est de première importance. En effet, ce sont les gros propriétaires très minoritaires qui font la politique forestière. Ils s'appuient sur des énormes pseudo-coopératives de sylviculteurs. Nous sommes dans la configuration de l'agriculture de l'agrobusiness que nous combattons.

La forêt landaise possède une autre curiosité : elle a un impact carbone négatif. C'est encore un problème d'externalité. Dès sa constitution fin XIX^e, et pendant une grande partie du XX^e siècle, la forêt des Landes de Gascogne a fourni d'importantes quantités de poteaux de mines. La Grande Bretagne a passé des accords pour échanger du charbon contre des poteaux de mines. Une étude récente montre son impact sur la production de charbon, et donc d'émission de CO₂ que l'on devrait lui imputer ¹. On voit au travers de cet exemple comment un calcul de CO₂ peut être biaisé.

En moyenne, les coupes rases de pins maritimes représentent 10 000 Ha par an dans les Landes ², et 17 000 sur le massif des Landes de Gascogne. Le taux de rotation s'accélère, nous sommes aujourd'hui compris entre 30 ans et 40 ans entre deux coupes rases. Elle a été divisée par 2 en 30 ans.

La production de pin maritime est passée de 4 m³/Ha/an à 12 m³/Ha/an en 50 ans ³. On fait pousser plus vite et plus gros, comme les poulets en batterie. La venue du bois énergie fait qu'il y a dessouchage, et collecte des cimes. L'ensemble est broyé et récupéré. Le sol déjà pauvre et acide est encore plus pauvre, on lui enlève les souches, et les houppiers qui autrefois permettaient de conserver un peu de carbone, et de vie dans le sol. Le sol devient un support de culture sans vie comme pour le maïs intensif. D'où les couleurs blanches des parcelles après coupe rase. Pour compenser, on introduit des engrais, des utilisations de glyphosate sont avérées.

¹ https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/08/31/la-foret-des-landes-a-joue-le-role-exactement-inverse-d-un-puits-de-carbone_6139573_3232.html

² <https://www.land.es.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-Foret/Foret/La-foret-landaise/La-foret-landaise>

³ <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr/pin-maritime>

Les pins poussent plus vite, plus droits, mais trop homogènes génétiquement, ils sont fragilisés et plus sensibles aux tempêtes, aux scolytes, et autres maladies. Un nouveau parasite, venu des USA, progresse très vite et pose problème (le nématode du pin).

Les reboisements massifs post tempêtes Klaus et Martin, ont une conséquence inattendue. On doit pratiquer des coupes rases de bois pour industrie et replantation sur des parcelles de 20 ans pour équilibrer l'âge des productions.

Les Landes, deuxième massif forestier de France, produisent chaque année en volume environ 3 Mm³ soit plus de 2,6 Mt de bois, dont 95 % de pins maritime. La sylviculture commercialise bon an mal an toute la production disponible. Or, le porteur de projet souhaite transformer 0,3Mt de bois chaque année. Ceci correspond à 1/8 ou 12 % de la production landaise annuelle -Tableau 4-

Département Landes	2 014	2 015	2 018	2 019	2 020	Moy	Unité
Prod Pin maritime	3,52	3,47	2,66	2,56	2,13	2,87	Mm ³
	3,10	3,05	2,34	2,25	1,87	2,52	Mt
Consommation E-ECO	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	Mt
Conso rel E-ECO	10	10	8	8	6	8	An

Tableau 2: Consommation comparée de pin maritime

La noblesse de la production est le bois d'œuvre. Comparons le besoin du projet avec uniquement les bois d'industries (trituration, papeterie, ouates de cellulose...). Avec cette hypothèse, la consommation projetée serait du tiers de la production de pins maritime landais pour l'industrie -Tableau 5-

Département Landes	2 014	2 015	2 018	2 019	2 020	Moy	Unité
Prod Pin mar Industrie	1,25	1,25	1,00	1,12	0,92	1,11	Mm ³
H bois d'oeuvre	1,10	1,10	0,88	0,99	0,81	0,98	Mt
Consommation E-ECO	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	Mt
Conso rel E-ECO	4	4	3	3	3	3	An

Tableau 3: Comparaison avec la production de bois industrie Landes

Pour produire du kérosène représentant 0,11 % du pétrole brut consommé en France, on va utiliser l'équivalent de 1/8 du bois récolté du plus gros département producteur de bois. Avec les bois non nobles (hauts de troncs, éclaircissages), c'est 1/3 de la production. On libère du CO₂ en haute altitude qui mettra plusieurs décennies à retourner en bois.

Ceci aggraverait un contexte où la forêt subit ce que l'agriculture a vécu il y a quelques dizaines d'années. Un appauvrissement et une destruction des sols, une sylviculture chimique intensive hautement mécanisée et de moins en moins rentable. Aura t on comme avec l'agrochimie agricole, une pollution des nappes ? La faible rentabilité conduit de nombreux petits propriétaire a laisser les parcelles sans entretien, ce qui augmente fortement le risque d'incendie. Cette forêt déjà décrite comme un alignement de soldats silencieux n'a pas fini de dépérir, se rapprochant de plus en plus de la culture intensive du maïs. Les Landes retournent au désert.

Il y a longtemps que la sylviculture landaise ne s'occupe plus de forêts, mais se rapproche de la culture intensive du maïs.

Ce projet de transformation de bois en kérosène montre, par ses ordres de grandeurs, qu'il est de la famille des GPI₂.

Les alternatives

Le porteur de projet nous indique au travers de ses alternatives, quelques pistes des plus fumeuses. Elles portent sur l'idée que le projet est indispensable, dans une croissance du type des trente glorieuses. Cette vision est aujourd'hui dépassée. D'autres alternatives, plus en phases avec le nouveau paradigme qui se met en place, doivent être évoquées. Nous ne savons pas ce qui nous fera le plus mal en premier : la fin des ressources ou le changement climatique.

Parmi les alternatives, nous devons considérer tous les choix politiques impulsés par ce nouveau paradigme de notre civilisation :

- Réduction des consommations
- Réorientation des ressources
- Arrêt des gaspillages

Pourra t on tolérer longtemps qu'un milliardaire français puisse prendre son jet privé pour aller depuis Paris assister à un défilé de mode à New York, ou faire un saut dans ses vignes de Champagne à 150 km de Paris ?

La France ne taxe pas le kérosène des vols intérieur parce qu'il est de bon ton de faire comme les autres. Sauf qu'un certain nombre de pays développés le font, comme la Suisse, ou même les USA ! L'Europe cherche désespérément à la mettre en place pour les vols intra-européens. Cette taxation du kérosène à la hauteur des dégâts causés à la planète permettrait sûrement de réduire les besoins. De même, une interdiction stricte pour tout vol correspondant à un trajet ferroviaire de 3h ou moins serait utile. Mais la France produit des avions...

La feuille de route de la décarbonation maritime indique bien qu'il existe un rapport de 1 à 20 et de 1 à 100 entre les consommations pour transporter une tonne de marchandise par l'eau, le rail, ou la route, mais elle propose toute une série d'améliorations pour diminuer l'impact carbone du maritime ⁴. Aucune de ces propositions ne figure dans les alternatives au projet.

Pas plus que la relocalisation des productions ou la réduction des transports indécents (voyages à vide, fret de retour, déplacements inutiles...)

Le type d'alternatives fournies nous conduit à confirmer qu'il s'agit bien d'un GPI₂.

Aspect financier et structures associées

Nous touchons ici un point crucial des GPI₂. Le porteur de projet ne donne aucun ordre de grandeur de la balance financière. Or, même sans entrer dans les détails de la finalisation, on n'arrive pas à ce stade sans être sûr de la rentabilité du projet. A moins que, et c'est traditionnel avec les GPI₂, ce projet ne soit qu'une vaste chasse à la subvention publique. Nous avons recherché quelques données pour estimer des ordres de grandeurs réalistes. Nous avons trouvé quelques informations fragmentaires. Le montant de l'investissement annoncé est de 2Md d'€, mais nous savons qu'en matière de GPI₂, les coûts sont régulièrement sous évalués, et les bénéfices surévalués. Les économistes parlent d'un facteur Pi() entre le coût annoncé d'un projet et son coût à terminaison (3,14).

Une étude indique que le coût de remplacement du fioul marin par du méthanol conduirait à multiplier par 350 % le coût du carburant. Soit une multiplication par 4,5 ⁵. La feuille de route sur la décarbonation maritime, déjà citée, indique qu'une usine de méthanol comme celle proposée produirait 1 TWh de méthanol pour un investissement de 2 Mds d'€... Or, ces 2 Mds d'€ représentent la totalité de l'investissement des trois entités du projet, avec 1,3TWh de méthanol, et 0,8TWh de kérosène, plus de l'hydrogène.

Contrairement à l'éthanol pour voitures, ce projet ne bénéficiera pas de l'avantage de la non taxation, puisqu'il concurrence des carburants non taxés contrairement aux essences.

⁴ <https://www.mer.gouv.fr/la-decarbonation-de-la-filiere-maritime>

⁵ <https://www.actu-transport-logistique.fr/journal-de-la-marine-marchande/marches/les-agitations-sur-le-marche-des-carburants-marins-expliquees-en-quelques-donnees-779474.php>

Que dire des emplois promis, quel est le coefficient Rousset qu'il faut y attribuer ? ⁶ Les chiffres ne tiennent pas compte des transferts et des suppressions occasionnés par le projet en particulier dans la sylviculture.

Nous le voyons, la partie financière développée par le porteur de projet est des plus opaque. Par contre, certaines sociétés qui font le groupe posent questions :

- AVRIL
- TotalEnergies

Le groupe AVRIL, alias " *la pieuvre* " est bien connu dans le monde agricole, pour ses positions devenues archaïques. Les Amis de la Terre ont dénoncé, comme la Cour des Comptes, le comportement de ce groupe ⁷. Un de ses présidents fondateurs fut aussi le en même temps président de la FNSEA jusqu'à son décès en 2017. Était ce un conflit d'intérêts ? Ce syndicat est un lobbyiste bien connu de l'agrochimie. La deuxième composante, TotalEnergies, est régulièrement montrée du doigt par les associations environnementales pour son comportement dans le développement des énergies fossiles. Avec de tels parrains, nous sommes bien loin de la nature et des petits oiseaux. Nous craignons que l'environnement si mis en avant ne soit qu'un paravent, un écran de fumée derrière lequel on œuvre dans le monde des trente glorieuses voire du XIX^e siècle et de sa théorisation d'une science qui résout tous les problèmes.

Ce n'est pas le cahier d'acteur de l'académie de technologie qui va nous rassurer. Cette académie, qui revendique un effectif de plus de 300 académiciens aussi mystérieux qu'anonymes, nous offre un document d'une subjectivité à toute épreuve. Quand on fait de la technologie, on présente en général des démonstrations chiffrées, à moins que tout ceci ne cache encore quelques conflits d'intérêts.

Conclusions

Les Amis de la Terre demeurent opposés à la réalisation de ce projet.

Pour les Amis de la Terre,

Mont de Marsan le 08/01/2024

R.LEGROS

at40@amisdelaterre40.fr



⁶ https://www.amisdelaterre40.fr/IMG/pdf/intervention_soustons.pdf

⁷ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Avril_\(entreprise\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Avril_(entreprise))